



**FORMULAIRE de DEMANDE
D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
POUR UN DEMENAGEMENT/EMMENAGEMENT
Année 2022**

A renvoyer aux services techniques de la Ville de Dole 03 84 79 79 41 ou
par mël : secretariat-arretes@grand-dole.fr
dans un délai minimum de dix jours avant la date du
déménagement/emménagement

NOM DE L'ENTREPRISE :

NOM et PRENOM (CLIENT OU PARTICULIER) :

ADRESSE :

Tél fixe : / / / / Tél portable : / / / /

ADRESSE MEL :

ADRESSE DU DEMENAGEMENT (si commune de Dole) :

ADRESSE DE L'EMMENAGEMENT (si commune de Dole) :

DATE : le/..... 2022 de..... H au/..... 2022 àH.....

TYPE DE VEHICULE :

IMMATRICULATION :

TONNAGE :

MONTE CHARGE : OUI NON

NOMBRE DE PLACE DE STATIONNEMENT NECESSAIRE :

BESOIN DE PANNEAUX (uniquement pour les particuliers) : OUI NON

Si vous emménagez en zone piétonne, et vous souhaitez obtenir un badge merci de vous adresser à la **Police Municipale 23, avenue GEORGES POMPIDOU 39100 DOLE (03 84 79 79 89)**.

Suite à votre déménagement, si vous quittez la ville, pensez à rapporter votre badge à la Police Municipale.

IMPORTANT :

Le demandeur s'engage par la présente demande à prendre connaissance de l'arrêté municipal de voirie qui sera mis en vigueur et à s'y conformer en tous points sous peine de s'exposer à une contravention. Il certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente demande.

En cas de changement de dates, ou de prolongation, en informer par mël les Services Techniques rapidement.

Fait le

Signature et tampon